

Les frais de cabinets en hausse de 15 %

RÉGION Zoé Genot (Ecolo) : « C'est injustifiable »

Le parlement bruxellois vient de terminer ses commissions budgétaires. Un détail a sauté aux yeux de Zoé Genot, cheffe de groupe Ecolo : la hausse des frais de personnel dans les cabinets des cinq ministres et trois secrétaires d'Etat du gouvernement. Entre 2015 et 2016, on observe en effet un passage de 16,6 à 19,55 millions d'euros (+2,9 millions, +15 %). Si l'on prend en compte le budget 2015 ajusté (soit ce qui a été réellement « consommé »), l'augmentation est de 17 %.

Le cabinet de Rudi Vervoort justifie : le ministre-président a plus de compétences qu'avant

Rien que du côté du ministre-président Rudi Vervoort (PS), le budget passe de 3,2 à 4,1 millions d'euros (+900.000 euros, +27 %). C'est le pourcentage le plus élevé, mais tous les cabinets sont concernés : les tableaux montrent une hausse de 500.000 euros chez Pascal Smet (Mobilité), de 300.000 euros chez Guy Vanhengel (Budget) ainsi que chez Didier Gosuin (Emploi), de 270.000 euros chez Céline Fremault (Environnement), de 200.000 euros chez Bianca Debaets (Egalité des chances) et Cécile Jodogne (Commerce extérieur) et de 170.000 euros chez Fadila Laanan (Propreté).

« En commission, on m'a justifié cela en disant que le personnel a de plus en plus d'expérience et qu'il coûte de plus en plus

cher, explique Zoé Genot. *Comment expliquer, alors, que le budget du parlement baisse, lui, de 0,2 % entre 2015 et 2016 ?* »

Au cabinet de Rudi Vervoort, on justifie la hausse des frais par deux arguments. 1/ Le ministre-président a plus de compétences qu'avant (Port de Bruxelles, urbanisme, régie foncière...). 2/ La sixième réforme de l'Etat demande beaucoup de travail. Qui plus est, « le cabinet n'a fait que remplir le cadre fixé par un arrêté en matière de personnel ».

Rien d'illégal, donc.

Pourtant, Zoé Genot juge la hausse « injustifiable ». « Je suis d'accord qu'on accorde davantage de moyens aux cabinets, si le travail fourni est proportionnel. Or, sur les bancs du parlement, on ne voit pas grand-chose... La Région a beaucoup de retard en matière de régionalisation. La Wallonie vient de créer un nouvel organisme d'intérêt public (OIP) sur la famille et la protection sociale, on n'est nulle part à Bruxelles ! Le texte a été descendu par le Conseil économique et social et par le Conseil d'Etat. Et en un an, on ne peut pas dire que nous avons été débordés par les textes du cabinet Vervoort. Il y a eu celui sur l'OIP sécurité, celui sur le nouvel organe qui achète les terrains, celui sur les stages d'emploi. » Elle conclut : « Ça fait des années que tout le monde fait des efforts sur ce genre de dépenses, cette hausse va à contrario de la tendance. » ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT